TRIBUNES

MAJORITÉ

Être à l'écoute et agir

Nous étions plus de 300, réunis au centre culturel le 13 janvier dernier, pour la cérémonie des vœux. C'était un moment agréable pour être ensemble, pour échanger. C'était aussi l'occasion, pour notre équipe, de faire le bilan de l'année passée et de nous projeter sur 2024.

En 2024, notre cap sera maintenu : la poursuite des projets engagés, la qualité des services à la population, la bonne maitrise de nos finances.

Les travaux du complexe sportif vont se poursuivre avec la livraison en juin d'une nouvelle salle multisports et d'une salle de gymnastique. D'autres travaux seront engagés pour l'entretien de la voirie et des bâtiments. ainsi que pour la rénovation de l'éclairage public. Nous agirons pour les familles : soutien renforcé au centre de loisirs, ouverture interentreprises d'une crèche privée, pas d'augmentation des tarifs de cantine, développement du pédibus. Plusieurs projets d'aménagements urbains vont aussi avancer.

Bref, la feuille de route est claire et dense. La commune ne peut pas répondre à toutes les demandes ; il faut établir des priorités, être à l'écoute et expliquer.

Chaque samedi matin de 10h à 12h, nous tenons une permanence à la mairie. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger sur vos attentes et vos projets.

Bonne année à vous. A très bientôt

Sandrine Aupied, Hélène Bayon, Jean-Noël Bévière, Marina Bonamy, Thomas Bonniot, Christophe Brossault, Claude Cailleau, Fabien Ferré, Joël Frin, Pierre Galant, David Gasnier, Pierre Geffrault, Maryline Geffroy, Marie-Claire Hamon, Jean-Claude Lamy, Christine Le Bihan, Christophe Le Gouefflec, Séverine Renou, Laëtitia Robin, Monique Sockath, Véronique Templier.

MINORITÉ

Quand nous perdons le droit d'être différent, nous perdons le privilège d'être libre (Charles Evans Hughes)

Le mot LIBERTE est le 1er mot inscrit sur la devise de la république française, la liberté n'est donc pas une option.

L'acceptation des DIFFÉRENCES est souvent mise en avant, annoncée comme un droit, qu'en est-il dans les faits?

Depuis notre élection de juin 2020, nous avançons des idées, des concepts, des observations, faisons des propositions.

La zone d'activité d'Intermarché aux Branchettes en est un excellent exemple. Nous constatons que la majorité actuelle n'a pas su reprendre ce que ses prédécesseurs ont mis en place (ex : sortie sur la 4 voies de Mondevert, possibilité d'extension dans l'ancien PLU).

notre élection Depuis préconisons la mise en avant de ce site, merveilleuse vitrine sur la 4 voies pour la commune. Nous y verrions une possible

réindustrialisation et regrettons que les surfaces dédiées aient été réduites considérablement lors de la mise en place du dernier PLU.

bureaux de la les base Intermarché sont toujours en activité, la partie logistique est en réflexion. C'est donc le moment d'avoir une position volontaire sur le sujet.

La compétence économique a été donnée à Vitré Co et échappe ainsi plus insidieusement aux volontés de la commune.

Or, la commune se doit d'être porteur d'idées vis-à-vis de la commission économique de l'intercommunalité. Des projets doivent être réalisés : il en va de notre dynamisme communal.

L'intérêt d'aménager ce site est également de rapprocher le logement de l'emploi. C'est une évidence pour la qualité de vie des citoyens.

L'implication de Christian Hamelot, nouvellement nommé délégué communautaire ne manquera pas d'insuffler une nouvelle vision. et surtout celle faisant valoir la place d'Argentré au sein de Vitré Communauté.

Nous vous souhaitons une belle année 2024. Soyez assurés de notre dévouement pour servir les intérêts de notre commune au sein du territoire mais également pour vous servir dans votre quotidien.

Laëtitia Bouvier, Bertrand Desille, Françoise Gesland, Christian Hamelot, Hervé Utard, Martine Véré

> laetitia.bouvier35@gmail.com bertrand.desille@gmail.com ghfrancoise@hotmail.com christian.hamelot@gmail.com herve.utard@laposte.net vere.martine@orange.fr

Conformément au Code général des collectivités territoriales le magazine municipal met à disposition de chaque liste un espace d'expression libre. Le contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.